

La vie fabuleuse d'Aymar de Clermont-Chaste

par Georges Salamand

« **B**on catholique; grand serviteur du roi, il avait la tête chargée d'autant de cheveux gris que d'années... Il espérait pouvoir se rendre en Nouvelle-France pour y vivre et mourir glorieusement... Sa mort m'affligea fort ». Ainsi s'exprime, dans sa relation au roi, le célèbre géographe Samuel de CHAMPLAIN, après son retour du Canada, en 1603, sur la mort survenue à Dieppe, où il était gouverneur, d'Aymar de CLERMONT, troisième vice-roi de Nouvelle-France, un rejeton d'une branche cadette de l'illustre famille de CLERMONT, alias CLERMONT-TONNERRE, premiers barons du Dauphiné depuis le X^e siècle, dont les descendants de la branche aînée porteront jusqu'à la Révolution le titre fameux de « connétables et grands-maîtres héréditaires du Dauphiné ». Issu plus modestement de la branche cadette et à peine moins brillante des CLERMONT-CHASTE ou CHATTE, des seigneurs de GEYSSANS et de LA BRETONNIÈRE en Dauphiné, Aymar connaîtra un destin exceptionnel, tout d'abord comme chevalier de Malte de la province d'Auvergne en 1566, puis comme commandeur de

Limoges et de Saint-Paul-lès-Romans avant de prendre, comme vice-amiral du Ponant, le commandement de la flotte franco-portugaise dans la guerre contre l'Espagne lors de la bataille des Açores en 1583. Gouverneur de Dieppe en 1589, le Dauphinois met toute son expérience et son sens de l'honneur et de la fidélité au service du roi HENRI IV dans la guerre civile qui oppose le souverain à la Ligue. En conservant au Béarnais la place de Dieppe, CHASTE rendra possible la fameuse victoire d'Arques-la-Bataille au cours de laquelle les 7 000 soldats du roi écraseront les 30 000 ligueurs du gros MAYENNE. Reconnaisant, HENRI IV dira sans ambages « *qu'il devait à CHASTE son salut et celui de la France* ». Grand-Maître de l'Ordre de Saint-Lazare en 1593, l'amiral dauphinois est nommé peu après ambassadeur de France en Angleterre.

Sans lui, pas de Québec!

Très âgé mais toujours lucide et dévoué, CHASTE accepte alors de son souverain, à la mort du Dieppois CHAUVIN, le monopole du commerce avec les territoires canadiens à peine explorés. Mais avant de se lancer dans cette aventure nouvelle, l'amiral cherchera à créer une compagnie commerciale regroupant les riches marchands de Saint-Malo et de Rouen. Hélas, seuls les Normands répondront à son appel. Il faut dire ici que CHASTE, brillant homme de guerre, mais peu fortuné, n'incitait pas les financiers de l'époque à miser le moindre kopeck sur une telle opération. Vous vous rendez compte! Envisager qu'on puisse importer des fourrures du Canada! C'est comme si l'on prétendait trouver du nougat à Montélimar. Cela n'avait aucun sens... à moins de monter les intérêts à 35 % au moins. Seulement voilà, CHASTE est Dauphinois, c'est-à-dire têtu et réaliste. Il décide donc, fin 1602, de financer et d'organiser seul une première expédition exploratrice en Nouvelle-France. Confiés au commandement d'un vaillant capitaine, franc buveur, joyeux drille et

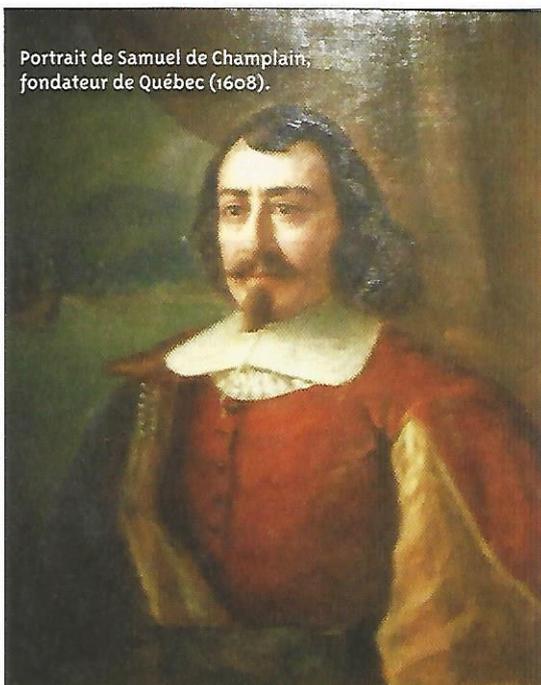


Site de Cap-Chat en Gaspésie.

bon garçon, nommé François GRAVE, seigneur du PONT, les deux navires allaient quitter le port d'Honfleur quand CHASTE se souvint d'un jeune géographe de Brouage, Samuel de CHAMPLAIN, dont il avait fort apprécié le récit de l'expédition aux Antilles entre 1599 et 1601. « *Il me demanda, écrira plus tard le fondateur de Québec, si j'aurais pour agréable de faire le voyage pour voir du pays et ce que les entrepreneurs feraient* ». Le roi ayant approuvé par écrit l'excellent choix de CHAMPLAIN fait par son serviteur dévoué, les navires quitteront Honfleur le 15 mars 1603 pour parvenir deux mois plus tard à l'embouchure du Saint-Laurent. Sur place, les Français mettront peu de temps à réaliser l'extraordinaire richesse de la future colonie et formeront les premières alliances avec les Montagnais, Algonquins et Etchemins contre les Iroquois défaits. Ce sera la fameuse « tabagie de Tadoussac », festin prolongé de viandes diverses (a)variées et généralement infectes, entrecoupé de longues séances pétunées de calumet baveux...

À leur retour, CHAMPLAIN et du PONT apprendront le décès de leur ami, survenu le 13 mai.

Afin de rendre un singulier hommage au Dauphinois, l'explorateur décidera de donner le nom de Cap-Chaste, alias Cap-Chat à la future petite ville de Gaspésie, devenue aujourd'hui la capitale canadienne des éoliennes. Aymar de CHASTE sera inhumé aux Minimes de Dieppe. En 1827, son cercueil sera transféré en l'église Saint-Rémy où il repose toujours.



Portrait de Samuel de Champlain, fondateur de Québec (1608).

LES AFFICHES DE GRENOBLE ET DU DAUPHINÉ